



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

médecine

Question écrite n° 63886

Texte de la question

Mme Martine Lignières-Cassou appelle l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur la situation des enfants atteints de cancer. En France, 11 000 enfants sont hospitalisés ou ont un acte externe dû aux cancers et 1 800 nouveaux cas apparaissent tous les ans. Un enfant sur 600 est touché. Trente pour cent des enfants cancéreux meurent encore. Le cancer est la deuxième cause de mortalité chez l'enfant de plus de un an. Devant ce constat, l'association « Enfants et santé » insiste sur la nécessité de favoriser la recherche clinique. Cette recherche clinique consiste d'abord en des essais thérapeutiques destinés à améliorer le taux de guérison tout en diminuant les complications et séquelles. Ce sont ensuite des études portant sur les méthodes de diagnostic et de pronostic et ce sont, enfin, des études de psycho-oncologie et des études sur la qualité de vie des patients. Cette recherche est importante si l'on souhaite que la recherche fondamentale ait un impact sur la vie des patients. Elle doit également permettre d'apporter des informations à la recherche fondamentale en cours. Pourtant, il semble que cette recherche clinique soit menacée par le manque de financement et la faiblesse de l'engagement des professionnels de la santé et des institutions. Elle lui demande de bien vouloir lui communiquer les intentions du Gouvernement en la matière.

Texte de la réponse

La cancérologie pédiatrique est une discipline dont les enjeux sont très particuliers. En effet, le cancer de l'enfant est une pathologie rare, correspondant à 1 % des cancers tous âges confondus, avec 1 800 nouveaux cas annuels en France. Les cancers rencontrés sont très hétérogènes puisque 30 % sont des leucémies et 70 % des tumeurs solides très diverses. Leur prise en charge est complexe et nécessite une approche de l'enfant dans sa globalité. La qualité des équipes françaises est attestée par l'amélioration considérable du taux de guérison, passé de 25 % en 1970 à plus de 70 % en 2000, et par la diminution des complications et des séquelles. Une enquête réalisée par le groupe français d'études des cancers et leucémies de l'enfant en 1997-1998 a montré que plus de 70 % des enfants de moins de quinze ans souffrant de cancers sont engagés dans des protocoles de recherche clinique. Le Gouvernement souhaite améliorer la qualité des soins et mieux identifier les besoins en termes de recherche clinique. Il souhaite définir des centres de références, mieux former le personnel et améliorer l'organisation de la prise en charge. Pour cerner l'ensemble de ces questions, un groupe de travail a été constitué sur ce sujet au sein du ministère chargé de la santé. Il se réunit actuellement et fera des propositions d'ici la fin de l'année.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Lignières-Cassou](#)

Circonscription : Pyrénées-Atlantiques (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63886

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 16 juillet 2001, page 4082

Réponse publiée le : 29 octobre 2001, page 6225